

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/02/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	16	18

Vote
A l'unanimité
Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture
Le : 02/03/2022
Et
Publication ou notification du :
02/03/2022

L'an 2022, le 25 février à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Marsac-sur-Don s'est réuni à la salle « Les 3 Arches », sous la présidence de Monsieur de TROGOFF Hervé, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18/02/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/02/2022.

Présents : M. De TROGOFF Hervé, Maire, Mmes : BOURDEAU Odile, FIOT Nathalie, MONNIER Sarah, PINSON-LERAY Géraldine, SALMON Karen, TEMPLE Aurélie, MM : COUROUSSÉ Gilles, GAIGÉARD Dominique, LE CALOCH Christian, NAËL Benoît, POUPARD Dominique, ROPTIN Michel, ROUILLON Gérard, TISSOT Yves, VICET Régis

Absent(s) ayant donné procuration : Mme WEILAND Coralie à Mme SALMON Karen, M. JACQMIN Philippe à M. LE CALOCH Christian
Absent(s) : Mme DELORME Julie

A été nommée secrétaire : Mme PINSON-LERAY Géraldine

2022_018 – Régularisation cadastral d'un chemin - La Villegoué

Il convient de procéder à la régularisation cadastrale du chemin de La Villegoué, situé à l'intersection entre la Voie communale n°7 dite de La Villegoué et le chemin d'exploitation n°164.

A ce jour, ce chemin, entretenu par les services communaux, n'a pas d'existence sur le cadastre. Afin de régulariser cette situation, la société Air&Geo située au 6 rue Gabriel Delatour à Chateaubriant a été mandatée afin de réaliser le plan de bornage et de mesurage puis le PV de division parcelle.

Il est proposé d'autoriser les acquisitions suivantes :

- Article 1 :

Cession par M. Maxime DAVID à la commune			
Section cadastrale	Numéro de parcelle	Contenance	Valeur
ZB	215	00a63ca	1 €

- Article 2 :

Cession par M. et Mme Louis JUDALET, légataire de M. Léon TARDIVEL, à la commune

Section cadastrale	Numéro de parcelle	Contenance	Valeur
ZB	217	00a18ca	1€
ZB	219	00a05ca	1€
ZB	208	00a87ca	1€
ZB	210	00a39ca	1€

- Article 3 :

Cession par M. Steven PIETERS à la commune

Section cadastrale	Numéro de parcelle	Contenance	Valeur
ZB	221	00a15ca	1€

- Article 4 :

Cession par Mme Marie-Ange GUICHARD à la commune ;

Section cadastrale	Numéro de parcelle	Contenance	Valeur
ZB	223	00a35ca	1€
ZB	225	01a30ca	1€
ZB	228	00a06ca	1€
ZB	205	00a12ca	1€
ZB	207	00a43ca	1€
ZB	231	00a50ca	1€
ZB	233	00a86ca	1€

- Article 5 :

Cession par M. et Mme Louis JUDALET à la commune ;

Section cadastrale	Numéro de parcelle	Contenance	Valeur
ZB	213	00a02ca	1€
ZB	230	00a84ca	1€

ZB	263	00a09ca	1€
----	-----	---------	----

- Article 6 :

Cession par Mme Céline SUPIOT à la commune			
Section cadastrale	Numéro de parcelle	Contenance	Valeur
ZB	238	00a55ca	1 €

- Article 7 :

Cession par M. Joël CAILLON à la commune			
Section cadastrale	Numéro de parcelle	Contenance	Valeur
ZB	239	01a37ca	1 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- DE CÉDER les parcelles susnommées dans les conditions énoncées à l'article 1 ;
- DE CÉDER les parcelles susnommées dans les conditions énoncées à l'article 2 ;
- DE PRECISER que les frais de bornage et d'acte seront à la charge de la commune ;
- DE CHARGER l'étude de Maître Eric BALLEREAU, sis 13 route de Nantes, 44170 Nozay, de cette opération ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/02/2022
Le Maire
Hervé De TROGOFF



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Hervé De Trogoff', written over the seal.